



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5426

Approbation d'une convention de coréalisation d'une exposition entre la Ville de Lyon – Archives Municipales et l'Académie des Sciences et des Belles Lettres

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5426 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COREALISATION D'UNE EXPOSITION ENTRE LA VILLE DE LYON – ARCHIVES MUNICIPALES ET L'ACADEMIE DES SCIENCES ET DES BELLES LETTRES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (ci-après ASBLA) a été créée en 1700 par sept Lyonnais pour débattre des lettres et des sciences. Elle prend petit à petit sa place dans la cité, notamment en organisant des concours sur différents sujets : scientifiques, littéraires, urbanistiques... Peu connue aujourd'hui, l'ASBLA a souhaité monter une exposition pour montrer les liens très étroits qui l'unissent à la ville de Lyon depuis trois siècles.

A l'occasion de ce chantier, les Archives municipales de Lyon se proposent de s'associer à l'ASBLA pour développer un projet de valorisation culturelle autour du rôle de l'Académie dans la cité de 1700 à nos jours. L'Académie conserve, entre autres, un patrimoine archivistique sur l'histoire de Lyon de grand intérêt. Les Archives municipales constituent donc le lieu le plus adéquat pour accueillir cette exposition.

Le projet « Au service de la ville. . 1700-2020 » a pour volonté de prendre en compte l'histoire de l'Académie et de valoriser son implication dans la croissance de la ville de Lyon.

La convention qui vous est proposée a pour objet de définir les modalités de la collaboration entre les Archives municipales de Lyon et l'ASBLA pour la coréalisation d'une exposition sur le rôle de l'Académie dans la cité de 1700 à nos jours.

L'exposition aura lieu dans la grande salle d'exposition des Archives municipales de Lyon, d'octobre 2020 à début 2021.

Le budget prévisionnel de production de l'exposition est évalué à 118 550€ avec un apport (en nature et en numéraire) des Archives municipales à hauteur de 82 440 euros et un apport (en nature et en numéraire) de 36110 euros pour l'ASBLA.

Les Archives municipales de Lyon mettent à disposition leurs espaces pour accueillir cette exposition, assurent la réalisation de la scénographie, le montage et le démontage, la charte graphique et le graphisme du parcours de l'exposition, la communication et la médiation.

Les Archives mettent à disposition du projet l'ensemble du mobilier muséographique modulaire (cimaise, vitrine, cadres...) et les éclairages existants pour la réalisation de la scénographie, ainsi que les supports média pour les projections et diffusions audio et vidéo dans l'espace d'exposition.

L'ASBLA assurera la restauration des œuvres exposées et l'édition du catalogue de l'exposition et en fournira la moitié des exemplaires aux archives pour mise en vente.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. La convention de coréalisation établie entre la Ville de Lyon/Archives Municipales et l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon est approuvée.
2. M. le Maire de Lyon est autorisé à signer le dit document et à l'exécuter.
3. Les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2020, opération Exposar.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND